MAIRIE D'OLBY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt, le vingt-quatre septembre à vingt heures, le conseil municipal de la commune d'OLBY (Puy-de-Dôme), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de M. Samuel GAUTHIER, Maire.

Date de la convocation du conseil municipal : le 17 septembre 2020

<u>PRÉSENTS</u>: MM. ACHARD Nicolas, TRONCHE Aymeric, CARAY Frédéric, OUVRARD Dominique, ANDANSON Alain, NESME Emmanuel, MEGEMONT Etienne, Mmes FINET Hélène, BRIGNON Hélène, LANGLAIS Sarah, LACOURT Noëlle.

<u>ABSENTS excusés</u>: Mmes PLANEIX Bernadette, GUILLAUME Michèle (procuration à M. ACHARD Nicolas), BONY Catherine (procuration à Mme FINET Hélène)

Objet : renouvellement de la canalisation du réservoir de Marche à l'entrée du Bourg / choix du bureau d'étude

Le Maire indique au conseil municipal que suite à la validation du projet de de renouvellement de la canalisation du réservoir de Marche à l'entrée du Bourg, il est nécessaire d'être accompagné par un bureau d'études.

Après la sollicitation de divers bureaux d'études, dans l'urgence compte tenu des délais de dépôt de dossier pour le 1^{er} octobre auprès de l'Agence de l'eau Loire Bretagne, le Maire communique les 2 devis réceptionnés :

- SECAE à ISSOIRE: 16 200 € HT soit 19 440 € TTC
- SAFEGE à ROMAGNAT : 10 952 € HT soit 13 142.40 € TTC

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, valide le choix du bureau d'études SAFEGE pour la maitrise d'œuvre du renouvellement de la canalisation du réservoir de Marche à l'entrée du Bourg, et autorise le Maire à signer tout document nécessaire à l'exécution de cette mission.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus, Au registre sont les signatures. Pour copie conforme,

Le Maire :

Samuel GAUTHIER

Reçu à la Sous-Préfecture d'ISSOIRE, le

U 5 OCT. 2020